REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'économie, de l'emploi et de l'énergie
Office cantonal de l'inspection et des relations du travail
Direction de l'inspection du travail

Scanner ce QR Code pour télécharger le document



Liste de contrôle
Travail au bureau, travail sans risque ?

Cette liste de contrôle est destinée en particulier aux TPE et PME ne présentant pas de dangers particuliers (fiduciaires, banques, cabinets d'avocats, agences de voyage, entreprises des TIC, publicité...) et aborde de manière simple l'ensemble des aspects liés à la santé et à la sécurité au travail (SST).

Le simple fait de compléter cette grille d'auto-évaluation ne suffit pas à satisfaire aux obligations liées à une démarche MSST. Chaque réponse doit être étayée par des **preuves concrètes**, disponibles et traçables au sein du système de l'entreprise.

Les questions qui ne permettent pas la réponse "nc = non concernés" sont réputées applicables **à toutes les entreprises**.

Le fait de répondre "non" implique la mise en place de mesure(s) d'évaluation(s) ou de mesure(s) corrective(s).

Nous conseillons de réaliser cette auto-évaluation **au moins une fois par an** afin de garantir la pérennité de votre démarche et de votre conformité.

Nom de l'établissement : _____

Nom Prénom : _____ *Prochaine évaluation prévue le :* _____

Date : _____ *Signature :* _____

Edition 08.2026

Directive / politique			
1	La personne en charge de la SST est connue des collaborateurs ?	□ oui □ non	*Fonction reprise dans l'organigramme, SST intégrée dans les cahiers des charges…*
2	Avez-vous rédigé des principes directeurs relatifs à la SST ?	□ oui □ non	*Sujet traité dans un règlement d'entreprise, charte d'entreprise…*
Formation / Sensibilisation			
3	La personne en charge de la SST est formée sur ce sujet ? *Lien « Module de formation CFST »*	□ oui □ non	*E-learning de la CFST, cours de base…*
4	La SST est intégrée à l'accueil des nouveaux arrivants ? *Lien « CFST Box »*	□ oui □ non	*Ergonomie via la diffusion de la "Box CFST", mesures en cas d'urgence, prévention des risques psychosociaux…*
5	Des rappels réguliers sont réalisés ?	□ oui □ non	*Courriels, intégration à une réunion périodique du personnel, rappel des consignes d'urgence…*
Prévention des accidents ***Détermination des dangers PME du secteur des services***			
6	Les sols sont en bon état et libres de tout obstacle ? *Liste de contrôle « Sols »*	□ oui □ non	*Sol glissant, moquette abimée, câble au sol, carrelage cassé...*
7	Toutes les zones sont bien éclairées ?	□ oui □ non	*Couloirs, locaux de stockage, escaliers...*
8	Les portes entièrement vitrées sont signalées ?	□ oui □ non □ nc	*Bande de marquage, symbole de danger…*
9	Les escaliers sont sécurisés ?	□ oui □ non □ nc	*En bon état, sans stockage, avec main courante si plus de 4 marches…*
10	Le stockage des produits chimiques (ex : société de nettoyage) est sécurisé ? *Liste de contrôle « Produits chimiques »*	□ oui □ non □ nc	*Séparé des produits alimentaires, accompagné de leur fiche de donnée de sécurité, port des équipements de protection*
11	Le risque électrique est maîtrisé ?	□ oui □ non	*Contrôle visuel des câbles et des prises, dispositifs différentiels résiduels (DDR) pour les zones situées à l'extérieur et les zones humides.*
12	Les échelles et escabeaux sont- en bon état ? *Liste de contrôle « Échelles portables et escabeaux »*	□ oui □ non □ nc	*Présence des patins antidérapants, matériel en parfait état, pas d'utilisation de chaise de bureau pour effectuer des travaux en hauteur.*
13	Le risque lié au port de charges lourdes est maîtrisé ?	□ oui □ non □ nc	*Chariot pour archives, diable, porter les charges lourdes à plusieurs.*
14	Les rayonnages, étagères et armoires sont sécurisés ?	□ oui □ non □ nc	*Stable au sol, en bon état, fixé au mur (ou au plafond ou les unes aux autres)*
15	Le risque lié à la chute d'objet est maîtrise ?	□ oui □ non	*Pas de stockage à plus de 2m, objets lourds stockés en bas,*
16	Le risque lié à la présence de travailleur isolé est maîtrisé (réception, concierge, coursier, ouvrier…) ? *Liste de contrôle « Travailleurs isolés »*	□ oui □ non □ nc	*Maintenir un contact régulier, liaison avec un autre poste de travail…*
17	Les risques liés aux locaux techniques sont maîtrisés ?	□ oui □ non □ nc	*Port du harnais en cas de travail sur toiture, signalisation des zones dangereuses, fermeture des locaux (chaufferie, local IT, centrale de ventilation…)*

Organisation du travail et des espaces

18	Le temps de travail est enregistré ? *Lien SECO « Enregistrement du temps de travail »*	□ oui □ non	*Fichier Excel, logiciel RH, timbrage…*
19	Les dispositions relatives à la durée du travail et du repos sont connues et respectées ? *Lien vers https://ltr.jura.ch/*	□ oui □ non	*Pauses pendant la journée, repos quotidien et hebdomadaire, interdiction du travail de nuit et du dimanche, suivi des heures supplémentaires…*
20	Tous les locaux de travail sont non-fumeur ?	□ oui □ non	
21	Les locaux de travail sont organisés de manière conforme ? *Lien SECO « Bureaux paysagers »*	□ oui □ non	*Surface minimale par poste de travail (sans archivage : 6m2, avec archivage : 8 m2), voie de passage, isolation phonique…*
22	L'ensemble des postes de travail bénéficie de la vue sur l'extérieur et d'un apport de lumière naturelle ?	□ oui □ non	
23	L'ergonomie des postes de travail est conforme? *1er module de la CFST Box*	□ oui □ non	*Chaise, réglage de la hauteur des écrans de visualisation, positionnement de la souris et du clavier…*
24	Tout travailleur dispose-t-il soit d'une armoire à vêtement suffisamment spacieuse et aérée, soit d'une penderie ouverte et d'un casier pouvant être fermé à clé ?	□ oui □ non	*Au besoin, les vêtements de travail devront pouvoir être séchés et rangés de manière à être séparés des vêtements de ville.*
25	Les dispositions de protection spéciale pour la maternité sont connues ? *Lien liste de contrôle « Protection de la maternité »*	□ oui □ non	*Max 9h/jour, pas de travail pendant les 8 semaines qui suivent l'accouchement, temps et lieu alloués à l'allaitement/tirage du lait…*
26	Les dispositions de protection spéciale des jeunes travailleurs (- de 18 ans) et des apprentis sont connues ? *Lien SECO « Jeunes travailleurs »*	□ oui □ non □ nc	*Tâches adaptées à l'âge des personnes concernées.*
27	Des mesures sont en place pour prévenir les risques psychosociaux (harcèlement moral et sexuel, stress…) ? *Lien SECO « Protection contre les risques psychosociaux »*	□ oui □ non	*Directive ou article dans le règlement d'entreprise, formation spécifique, personne de confiance interne/externe connue des employés*
28	Les moyens de surveillance mis en place (ex : vidéosurveillance) sont conformes ? *Lien SECO « Surveillance technique au poste de travail »*	□ oui □ non □ nc	*Interdiction de filmer les postes de travail, information des travailleurs…*

Situations d'urgence

Liste de contrôle « Plan d'urgence »

29	Les voies d'évacuation incendie sont connues, signalées et libres en tout temps ?	□ oui □ non	*Pas de stockage, largeur (- de 6 pers : 0,8 m ; + de 6 pers : 1,2 m)*
30	Un point de rassemblement en cas d'évacuation est défini et connu de tous ?	□ oui □ non	*Toujours situé à l'extérieur du bâtiment*
31	Une consigne reprenant les numéros d'urgence est affichée dans l'entreprise ?	□ oui □ non	
32	Une trousse de secours est disponible et régulièrement vérifiée ?	□ oui □ non	*Sans médicament, vérification des dates de péremption.*
33	Un ou des secouristes sont présents et régulièrement formés ?	□ oui □ non	*Formation de type BLS-AED, formation continue tous les 2 ans*
34	Les équipements de secours ont été vérifiés par une entreprise compétente ?	□ oui □ non □ nc	*Extincteur, éclairage de sécurité, système de sécurité incendie…*

Autres ressources utiles :

Brochure CFST « Détermination des dangers dans les PME du secteur des services, bureaux »

Exemple de portefeuille de dangers pour le travail au bureau. Le complément parfait à lire en parallèle de cette liste de contrôle !

Checkbox CFST

L'application web et les deux applis pour smartphone vous aident à débusquer les risques d'accidents et à contrôler l'ergonomie de votre poste de travail.

Brochure CFST « Conseils pratiques pour plus de sécurité au travail et de protection de la santé au bureau »

Exemple de portefeuille de dangers. Un document à lire de manière croisé avec cette liste de contrôle.

Commentaire de l'OLT3

Les commentaires de l'ordonnance 3 relative à la loi sur le travail vous permettent de retrouver des informations détaillées concernant la santé au travail.

https://ltr.jura.ch/

La loi sur le travail et ses ordonnances à portée de clic !

Liste des listes de contrôle CFST / SUVA

Retrouvez facilement une liste de contrôle afin de détailler un risque particulier (exemple : 67010.F Stress, 67045.F Nettoyage et entretien des bâtiments, 67062.F Plan d'urgence…).

Formation OCIRT

L'OCIRT propose chaque année un programme de formation relatif à la santé et à la sécurité au travail.

Bases légales :

LTr - Loi sur le travail
OLT1 - Ordonnance 1 relative à la loi sur le travail
OLT3 - Ordonnance 3 relative à la loi sur le travail (santé au travail)
OLT5 - Ordonnance 5 relative à la loi sur le travail (jeunes travailleurs)
OProMa - Ordonnance sur la protection de la maternité
LAA - Loi fédérale sur l'assurance-accidents
OPA - Ordonnance sur la prévention des accidents